
RAPPORT 2020 DE L'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOT

L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale touchant l'ensemble des organisations nous obligeant à nous adapter à cette réalité inédite pour mieux répondre aux besoins des populations. Mobilisés auprès de tous les citoyens, les services de l'État se sont engagés à apporter des réponses concrètes pour assurer protection et santé à tous.

Bien que cette crise sanitaire, et économique, soit toujours d'actualité, le déploiement du plan France Relance permettra de faire repartir l'économie dans le département au bénéfice des filières industrielles, agricoles, culturelles, de l'emploi des jeunes mais également de l'investissement des collectivités et de la rénovation énergétique.

Au delà de la gestion de la crise sanitaire, les services de l'État ont continué leur action. Le présent rapport illustre les nombreuses politiques publiques déclinées au plan local s'inscrivant dans les grands champs d'actions de la sécurité, de l'aménagement du territoire, de la protection des populations, de l'appui aux collectivités, du maintien de la cohésion sociale, de l'emploi, du développement économique ou encore de l'éducation.

Pour l'année 2021, les services de l'État dans le Lot restent mobilisés sur des enjeux prioritaires : sortir de la crise sanitaire en permettant à chacun d'être vacciné ; permettre aux citoyens d'être au coeur de la vie de la cité en organisant les élections départementales et régionales, à l'aube des grandes élections nationales ; renforcer l'investissement des collectivités locales vers plus de transition écologique ; relancer l'économie, grâce à France Relance.

Les regards se tournent désormais vers 2022, pour que l'engagement sans faille des services de l'État continue de bénéficier à chaque Lotoise et Lotois.

Michel Prosic
Préfet du Lot



CENTRE OPÉRATIONNEL

Le préfet du Lot a décidé d'armer le **CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL** à deux reprises, pendant 22 jours, en 2020, pour gérer la crise sanitaire. 40 agents, issus de la préfecture, des forces de sécurité intérieure, de l'ARS, de la DDCSPP, de la Direccte et de la DSDEN étaient mobilisés pour accompagner nos concitoyens.

En soutien du standard, une **CELLULE D'INFORMATION DU PUBLIC** a été ouverte. Elle a permis de répondre à plus de 5 000 appels.

119 923

contrôles des forces de l'ordre

22 jours

de centre opérationnel départemental

5 000

appels réceptionnés

40

agents mobilisés

90

points de situation aux acteurs lotois

68

communiqués de presse

47

COLLEC et réunions économiques

AIDE À L'ACHAT DE MASQUES

Les services de l'État ont instruit 183 dossiers d'aide à l'**ACHAT DE MASQUES**, pour les collectivités territoriales au bénéfice de leur population et de leurs agents, pour un montant total d'aide financière de l'État de 500 875 € dont 353 500 € pour le Conseil départemental.

COLLEC ET RÉUNIONS ÉCO

Le **COMITÉ LOCAL DE LEVÉE DU CONFINEMENT** a pour objectif d'examiner l'évolution de la situation économique et sociale, d'informer les partenaires publics et privés sur les dispositifs de soutien et de présenter le dispositif de la vaccination à venir.

Le préfet a également souhaité mettre en place des **RÉUNIONS DE SUIVI** de l'économie pour informer les entreprises des mesures de soutien économique, faire un état des lieux de la situation et remonter les problématiques locales pour y trouver des solutions.



Réunion tourisme du 4 novembre 2020.

COMITÉ DES SOLIDARITÉS

Un comité de pilotage des **SOLIDARITÉS** a permis de coordonner les actions des institutions et des associations d'aide alimentaire et d'accompagnement au bénéfice des Lotois les plus fragiles.

38 990 € de **CHÈQUES SERVICE** ont été distribués aux personnes vulnérables. 140 725 **MASQUES** ont été distribués auprès des associations de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et de l'aide alimentaire.

Deux **CENTRES D'HÉBERGEMENT SPÉCIALISÉS** temporaires ont été créés pour les personnes en situation de précarité atteintes de Covid-19.

HONORER L'ENGAGEMENT

Sur proposition du préfet du Lot, **13 PERSONNALITÉS** du département ont été nommées au grade de Chevalier dans les ordres nationaux, pour leur **ENGAGEMENT PENDANT LA CRISE SANITAIRE**.

Mme Arsandaux, directrice d'EHPAD, Dr Declercq, médecin anesthésiste, en renfort dans le Grand-Est, Dr Debreux, chef des urgences, Mme Galofre, infirmière aux urgences, ont été nommés dans l'ordre de la **LÉGION D'HONNEUR**.

Mme Beldjerd, infirmière, M. Vezine, président de la Croix Rouge, Mme Tur, sous-préfète, Mme Massoulard, Mme Sebag, de la Direccte, M. Delmas, directeur du CH de Saint-Céré, Mme Mazeyrie, infirmière, Dr Sire, médecin infectiologue, Dr Wilhelm, médecin biologiste, ont été nommés dans l'**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**.

CONTRÔLES

Les deux périodes de restriction des déplacements ont fait l'objet d'importants **CONTRÔLES** menés par la Direction départementale de la sécurité publique et le Groupement de gendarmerie. 119 923 personnes ont été contrôlées ; 2 729 personnes ont été verbalisées, soit 2,28%.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre l'insécurité routière reste une **PRIORITÉ**. Le nombre d'accidents sur le réseau routier est en forte baisse en raison des deux périodes de confinement qui ont limité les déplacements. Les accidents sont principalement dû à une **VITESSE** excessive ainsi qu'à la consommation d'**ALCOOL** et de **STUPÉFIANTS**.



© Pompiers du Lot

LES CHIFFRES LES PLUS FAIBLES JAMAIS ENREGISTRÉS

7 tués
59 accidents
62 blessés

Le nombre d'**ACCIDENTS** a baissé de 57 % par rapport à 2019. Le nombre de **VICTIMES** a également chuté avec une baisse de 30 % des blessés et une baisse de 50 % des tués sur les routes.

11 827

11 827 **INFRACTIONS**, dont 7 401 infractions graves génératrices d'accidents ont été relevées. Les services de police administrative ont procédé à la rétention de **834 PERMIS DE CONDUIRE**.

PASSAGES À NIVEAUX

En 2020, la DDT a assuré toutes les visites de sécurité des **80 PASSAGES À NIVEAUX**, atteignant ainsi l'objectif des 100 % fixé par le plan national mis en place par la ministre chargée du transport en 2017.

CRIMES ET DÉLITS

Les chiffres de l'activité des services de police et de gendarmerie doivent être appréciés au regard des deux périodes de **CONFINEMENT**.

5 768

crimes et délits constatés

Une hausse des atteintes et violences à l'intégrité des personnes a été constatée, avec une augmentation de 3,5 %. Les violences commises au sein de la **SPHÈRE FAMILIALE** représentent 278 faits, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2019. Les violences au sein du **COUPLE** augmentent de 40,3 %.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Les 24 et 25 novembre, les services de l'État et les associations se sont mobilisés à l'occasion de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS



© Gendarmerie du Lot

Le groupement de gendarmerie a instruit **400 ENQUÊTES** en lien avec la répression de la consommation et le trafic de produits stupéfiants.

La Police nationale du Lot a **SAISI 1 KG DE DROGUE** toutes catégories confondues, ainsi que **22 000 EUROS**. Elle a également démantelé un important **TRAFIC DE STUPÉFIANTS** ancré dans l'agglomération cadurcienne, mettant un terme à une activité lucrative dont le bénéfice a été estimé à 800 000 € en neuf mois de trafic.

51 consommateurs ont été sanctionnés à l'aide de l'**AMENDE FORFAITAIRE DÉLICTEUELLE**.

#RÉPONDRE PRÉSENT

La gendarmerie du Lot a reçu **55 000 APPELS**.

Des **OPÉRATIONS DE PRÉVENTION** de la violence ont été réalisées à destination des plus fragiles ainsi qu'après des commerçants victimes de malveillance.

54 088 missions de **PRÉVENTION DE PROXIMITÉ** ont été réalisées.



© Pompiers du Lot

PRÉVENIR LES INONDATIONS

Dans le cadre des deux PROGRAMMES D'ACTIIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) de la rivière du Lot, plus des deux tiers des actions ont été lancées. Dix opérations de travaux ont débuté pour un coût prévisionnel de 2,3 millions d'euros et six études pour un coût prévisionnel de 1,95 million d'euros.

S'agissant de la DORDOGNE lotoise, l'ensemble des actions a été engagé avant la fin de l'année 2020 et se poursuit.

PLANS DE SAUVEGARDE

En 2020, six communes ont réalisé leurs plans communaux de sauvegarde, avec le concours du délégué militaire départemental et de ses réservistes.

Au total, 164 communes ont réalisé leur PCS. Parmi elles, 142 ont l'obligation réglementaire de le faire.



SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Aucune rupture d'approvisionnement des filières avales n'a été constatée. La SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE LA POPULATION a été garantie malgré la fermeture des frontières et la diminution des circuits classiques d'approvisionnement.

Les services de l'État ont accompagné les professionnels grâce à la création de « DRIVE », durant les périodes de confinement.



© Ministère de l'Agriculture

SANTÉ ET PROTECTION ANIMALES

Des mesures spécifiques pour lutter contre l'INFLUENZA AVIAIRE ont été mises en place. Dans le Lot, ont été autorisées 28 DÉROGATIONS à la clausuration et trois AUTORISATIONS d'entrée de poussins d'un jour en provenance de couvoirs des Landes situés en zone réglementée, avec arrêtés de mise sous surveillance des trois élevages destinataires. Aucun foyer n'a été détecté dans le Lot.

Les services de l'État ont effectué 21 CONTRÔLES pour s'assurer de la bonne application des mesures de biosécurité. Ces contrôles ont conduit à deux mises en demeure et deux contrôles en animalerie.

RISQUES LIÉS AUX ICPE

En 2020, l'UiD-DREAL a procédé à 47 INSPECTIONS D'INSTALLATIONS CLASSÉES dans le Lot, afin notamment de s'assurer du FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS À RISQUE, de mieux prendre en compte le RISQUE INCENDIE dans les établissements ayant déjà connu un accident ou un incident ; de s'assurer de la poursuite des actions visant la suppression des DÉCHARGES SAUVAGES de déchets, de faire des CONTRÔLES INOPINÉS sur les rejets de toutes natures pour les sites générant les plus fortes émissions et de finaliser l'instruction d'études de dangers pour les SITES SEVESO.

QUALITÉ DES EAUX

Le contrôle sanitaire de l'eau destinée à la CONSOMMATION HUMAINE (EDCH), exercé par la direction de l'ARS, s'est traduit par 1 702 prélèvements, huit restrictions des usages de l'eau à la suite de non-conformités et trois inspections sur des sites de captages EDCH.



Elle s'est assurée également de la qualité des EAUX DE LOISIRS en réalisant le contrôle sanitaire de 331 bassins dont 19 ouverts toute l'année et 23 sites de baignade. En 2020 et en raison de la crise sanitaire, le SITE DE BAINNADE de Puy l'Evêque ainsi que cinq piscines d'établissements touristiques non ouverts ont été fermés.

STRATÉGIE PAUVRETÉ

630 000 €

Dans le cadre de la **STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**, l'État et le Conseil départemental ont signé une convention de partenariat financier pour trois ans, d'un montant total d'1,226 million d'euros, dont 630 000 € apportés par l'État.

Cette convention permettra de faciliter l'**INSERTION** des allocataires du RSA, prévenir les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance, renforcer les **COMPÉTENCES** des travailleurs sociaux, développer la référence de parcours et le réseau du premier accueil social inconditionnel de proximité (PASIP), agir sur la construction d'un **PARCOURS POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES**.

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**

PLAN LOGEMENT D'ABORD

Le plan Logement d'abord vise à créer et étendre des places de pension de famille. Dans le cadre de ce plan, un projet d'extension de **13 PLACES SUPPLÉMENTAIRES** pour la pension de famille de Figeac a été initié.

Par ailleurs, en 2020, aucune **EXPULSION LOCATIVE** n'a été réalisée sans solution de logement et cela grâce à la forte mobilisation des services de l'État et leurs partenaires.

POLITIQUE DE LA VILLE



En 2020, les fonds de l'Agence nationale de Cohésion des territoires ont permis de financer de nombreuses actions, à destination de 18 porteurs de projets.

L'enveloppe dédiée aux Quartiers de politique de la ville, initialement d'un montant de 70 000 € a été abondée à partir du printemps par **DES CRÉDITS EXCEPTIONNELS** visant à valoriser notamment les Vacances apprenantes, Quartiers d'été, Quartiers d'automne, l'accès au numérique et à endiguer les effets de la crise sanitaire sur les associations de quartier.

Ce sont près de **145 000 €** qui ont été **RÉPARTIS** à destination des porteurs de projets locaux.



Le préfet du Lot s'est rendu auprès des jeunes du stage jeunesse et citoyenneté, le 20 octobre 2020.

CITOYENNETÉ

De nombreuses activités ont été conduites par la délégation militaire départementale du Lot en 2020 pour la **PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ**.

CINQ JOURNÉES « DÉFENSE ET CITOYENNETÉ » ont été organisées à Cahors regroupant, sur l'année, 250 jeunes.

De plus, **CINQ STAGES JEUNESSE ET CITOYENNETÉ** d'une durée de six jours, en partenariat avec les services départementaux de l'Éducation nationale et l'Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre, ont été animés au collège de Luzech, auprès de 75 jeunes. Encadrés par des réservistes, les jeunes collégiens ont pu pratiquer du sport ou encore visiter de nombreux sites.

SOLIDARITÉ

Les services de l'État œuvrent pour les **ANCIENS COMBATTANTS**. En 2020, les crédits « Solidarité » de l'Office national des Anciens combattants et des victimes de guerre représentent 95 000 €, qui ont été attribués aux 145 demandes d'aides sociales.

ENGAGEMENT

En 2020, 45 jeunes ont signé un engagement pour l'**ARMÉE DE TERRE**.

REVITALISER LES CENTRES URBAINS

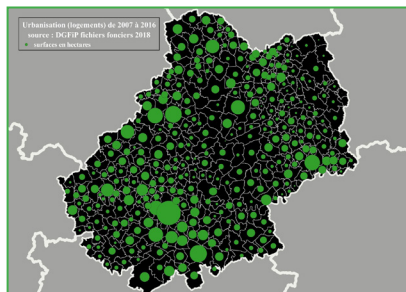
Le plan « **ACTION CŒUR DE VILLE** » vise la revitalisation des centres anciens via la résorption de l'habitat vacant et la redynamisation du commerce de centre-ville. Les deux sites proposés par Cahors et Figeac à savoir le palais de Via et l'immeuble du 10 rue Séguier ont été retenus. En 2020, le projet immobilier et de services du promoteur ICADE a été choisi par la ville de Cahors pour investir le site du Palais de Via.



En 2020, 20 communes lotoises ont été retenues dans le cadre du dispositif national « **PETITES VILLES DE DEMAIN** ». Elles bénéficieront d'un accompagnement accru de l'État pour mettre en œuvre leurs politiques de revitalisation de centre ancien avec notamment le financement de chefs de projets auprès des intercommunalités.

La DDT continue d'accompagner les projets de revitalisation des bourgs. Ainsi, la mise en place des **ATELIERS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET PATRIMONIALE (AMOUP)** avec le Grand Figeac auprès des communes de Latronquière, Aynac et Cajarc, a conduit, en 2020, la DDT à accompagner la municipalité de Cajarc dans le démarrage d'une étude de stratégie foncière, avec pour objectif la reconstruction de logements sur l'îlot Lhébardie.

POUR UN TERRITOIRE DURABLE



En 2020, les services de la DDT ont publié une analyse relative à la **CONSOMMATION D'ESPACE PAR L'URBANISATION** dans le Lot, disponible sur le site internet des services de l'État. Celui-ci propose également un accès aux informations territoriales et documents d'urbanisme via une cartographie interactive ouverte au public.

En 2020, 1 042 **ACTES D'URBANISME** ont été contrôlés en application de la stratégie nationale et régionale. Le taux de non-conformité est d'environ 2 %.

DROIT DES SOLS

Le volume d'**AUTORISATIONS D'URBANISME** s'élève à 1 450 en 2020 soit une augmentation de 6 % par rapport à 2019.

En 2020, 244 communes lotoises ont instauré la **TAXE D'AMÉNAGEMENT**, assise principalement sur la surface des constructions autorisées. 4 700 titres de perception ont été émis pour un total de 3,48 millions d'euros.

FONCIER

Une stratégie en faveur d'une consommation économe des espaces, composée de six axes d'actions a été adoptée. En 2020, la commission départementale de **PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)** a examiné 79 dossiers dont 77 demandes relatives aux autorisations d'urbanisme. Pour la première fois, une étude préalable de **COMPENSATION AGRICOLE** d'un projet de champ photovoltaïque de plus de cinq hectares en zone agricole a été étudiée.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les services de l'État dans le Lot accompagnent les territoires vers la transition énergétique au travers notamment du **PÔLE ÉNERGIES RENOUVELABLES** du Lot et du réseau lotois de transition énergétique. Neuf porteurs de projets ont pu bénéficier des observations et recommandations de l'ensemble des services de l'État départementaux et régionaux.

L'année 2020 a notamment été marquée par l'introduction de projets de grande taille, consommateurs d'espaces agricoles et naturels, conduisant à mettre en œuvre les **ÉTUDES PRÉALABLES DE COMPENSATION D'IMPACT AGRICOLE**.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes du plan de **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE** du bâtiment (PREB) et délégués locaux de l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH), les services de la DDT contribuent à accélérer la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans l'ensemble du territoire lotois. Au cours de l'année 2020, le travail collaboratif engagé avec le Conseil départemental et les partenaires (ADIL, Quercy Énergies, SOLIHA, CAUE) a débouché sur la création d'un guichet unique de la rénovation énergétique : « **RÉNOV' OCCITANIE LOT** ». L'objectif est d'apporter une information et un conseil neutre et gratuit aux particuliers propriétaires de logements pour la conduite de leur projet de rénovation énergétique.

Dès octobre 2020, avant les lauréats de la rénovation énergétique des bâtiments de l'État, la transition énergétique est au cœur de **FRANCE RELANCE**, avec notamment la rénovation énergétique d'une salle de réunion de **SAINT-MARTIN-LE-REDON**, grâce à une subvention de l'État de 29 949 €, la rénovation de l'école de **DÉGAGNAC**, pour laquelle l'État a attribué 500 000 € ; et la rénovation de l'école maternelle de **MONTDOURMERC**, dotée de 46 674 €.



Le secrétaire général a inauguré le panneau France Relance à l'école de Montdourmerc, le 21 juillet 2021.

OFFRE DE LOGEMENT

En 2020, 337 logements ont bénéficié d'une aide de l'ANAH. Le dispositif **MA PRIME RENOV** qui remplace la prime « Habiter Mieux Agilité » et le **CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, devenu forfaitaire, ont été mis en place. Cette aide centralisée a généré 713 opérations de travaux pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Le nombre de dossiers de travaux liés à la **PERTE D'AUTONOMIE** et au handicap est en nette progression.

L'enveloppe totale des crédits consommés pour le **FINANCEMENT DES TRAVAUX** s'élève à 5,45 millions d'euros pour l'année 2020.

HABITAT INDIGNE

Avec 70 signalements enregistrés, l'activité reste stable avec cependant une **AUGMENTATION DES SITUATIONS COMPLEXES** appelant une coordination des interventions et un suivi régulier sur du long terme.

Par la révision du protocole départemental d'accord, l'ADIL est désormais identifiée comme le **GUICHET GRAND PUBLIC**.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Près de **90 MILLIONS D'EUROS** ont été perçus par les 3 400 exploitations lotoises bénéficiaires au titre de la campagne 2020.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le développement de l'**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**, qui représente 10 % des surfaces cultivées dans le Lot, se poursuit avec 496 exploitations engagées. Environ 300 **EXPLOITATIONS** ont bénéficié de l'aide biologique pour un montant de 2,23 millions d'euros.

En 2020, 190 exploitations ont bénéficié d'aides pour leur engagement dans une **DÉ-MARCHE AGRO-ENVIRONNEMENTALE** pour un montant de 741 000 €.



© Ministère de l'Agriculture

CRISES CLIMATIQUES

L'agriculture lotoise a dû faire face à des crises climatiques. Afin de soutenir la trésorerie des exploitations d'élevage, fortement impactées par la **SÉCHERESSE** qui a touché une grande partie du département en 2019, une indemnisation au titre des calamités agricoles et des aides du Fonds d'actions sociales et solidaires ont été versées en 2020 à 850 exploitations pour un montant global de **DEUX MILLIONS D'EUROS**.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE



Le 24 juillet, le préfet du Lot a reçu Julien Denormandie, **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**, dans les exploitations du nord du département.

AIDES À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Malgré la crise économique liée au contexte sanitaire, les **INSTALLATIONS EN AGRICULTURE** et la modernisation des exploitations se sont maintenues, avec 39 dossiers de demandes d'aide à l'installation déposés, pour un montant de 33 000 € ; et 78 demandes de subvention pour un montant de près d'**1,5 MILLION D'EUROS** pour la construction et la modernisation des bâtiments d'élevage et de petits investissements de production.

AUTORISATIONS DE TRAVAUX

En 2020, l'UDAP a traité, dans un délai moyen de huit jours, un volume de **1 935 AUTORISATIONS DE TRAVAUX EN ESPACES PROTÉGÉS** soit une augmentation de 5 % par rapport à 2019.

MONUMENTS HISTORIQUES

L'UDAP du Lot a suivi les travaux réalisés sur 16 **MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS**, pour un montant global de 177 062 €.

À l'initiative de l'UDAP, le département du Lot a réalisé une étude visant à caractériser la valeur du **PATRIMOINE VERNACULAIRE** et du **BATI RURAL** agricole. Les édifices les plus représentatifs de cette valeur culturelle seront proposés à la protection.



La cathédrale de Cahors, domaine de l'État, a bénéficié d'une quantité importante de petites **RÉPARATIONS** d'un montant de 98 121 €. Des travaux ont également été réalisés par des entreprises locales sur la partie haute de la cathédrale.

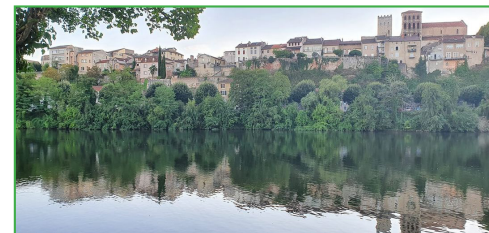
L'État et la ville de Cahors ont l'objectif de faire du **DOMAINE CANONIAL** le porte-étendard du pays d'art et d'histoire, de la cathédrale Saint-Étienne et des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Ce projet a commencé dès l'année 2020 avec les opérations de maîtrise foncière des surfaces occupées par le clergé et la Société des études du Lot afin d'acter la future installation d'un **PROJET CULTUREL**. Les premiers investissements sur le palais de l'archidiacre seront engagés en 2021.

PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

L'année 2020 se distingue par un double enjeu en matière d'**ASSAINISSEMENT** : un suivi approfondi des boues issues des stations d'épuration en raison d'une contamination potentielle par la Covid-19 ; et une attention soutenue des performances des stations d'épuration des plus grosses collectivités. Une contractualisation a été réalisée avec les collectivités de Figeac, Gramat et Saint-Céré.

En 2020, l'**ÉTIAGE** s'est installé en juillet en raison d'un début d'été historiquement sec. Des restrictions d'usage ont été mises en place dans une grande partie du département en concertation avec les partenaires des services de l'État et en veillant à la bonne coordination avec les départements voisins.

En tant que coordonnateur du **BASSIN DU LOT**, le préfet du Lot a lancé le 22 février 2020 la démarche d'élaboration d'une stratégie commune pour que l'ensemble des cours d'eau soient en bon état écologique en 2027. La commission territoriale l'a adoptée et transmise au préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne.



CORPS PRÉFECTORAL



Michel Prosic, préfet du Lot, a pris ses fonctions le 10 février 2020. Il a été suivi par Hélène Hargitai, sous-préfète de Gourdon, le 28 septembre.

ACCOMPAGNER

L'activité des collectivités a été nettement marquée par la crise sanitaire. Près de 35 000 actes ont été reçus par les services de la préfecture, dont près de 6 000 contrôlés, ayant donné lieu à plus de 200 lettres d'observation. À cela s'ajoutent les activités de **CONSEIL** et d'**ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE** des collectivités dans un contexte sanitaire difficile.

FINANCES PUBLIQUES

Le **PAIEMENT DE PROXIMITÉ**, qui permet de s'acquitter des factures de cantine, crèche, hôpital, amendes ou impôts a été mis en place auprès de 35 buralistes partenaires qui ont déjà effectué 1 000 paiements pour 84 000 € payés via ce réseau.

Dans le cadre du nouveau **RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES**, la ville de Cahors a été retenue pour accueillir en 2022 un centre de contact de près de 50 agents, dédié au renseignement des usagers professionnels.

FRANCE SERVICES

Avec la deuxième vague de labellisation, 14 structures sont labellisées **FRANCE SERVICES** dans le Lot à la fin de l'année 2020, dont un deuxième bus des services publics à CauValDor, se rapprochant ainsi de l'objectif de 23 structures avant la fin de l'année 2021.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'année 2020 a été marquée par le **RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES** des 313 communes du département. Le premier tour de l'élection a eu lieu le 15 mars 2020 et le second tour le 28 juin 2020, reporté en raison du contexte sanitaire. La remontée des résultats en soirée électorale a été entièrement dématérialisée via l'application EIREL.



À la suite des élections, les chefs de services de l'Etat ont reçu les maires lors de trois réunions d'arrondissement.

ACCÈS AUX SERVICES

Les **COMMISSIONS D'ACCESSIBILITÉ** des établissements recevant du public ont été fortement perturbées par la crise sanitaire. 15 commissions d'arrondissement ont rendu un avis sur 154 dossiers (contre 423 en 2019). Au total, 1 663 attestations d'accessibilité sont enregistrées.

INVESTIR

L'État apporte des aides publiques au financement des projets d'investissements des collectivités dans le cadre de la DETR, de la DSIL et du FNADT. En 2020, le soutien de l'État s'est élevé à **19,8 MILLIONS D'EUROS** permettant de cofinancer 201 opérations dont 4,8 millions au titre de « **FRANCE RELANCE** », nouveau dispositif visant à relancer l'économie française dans une situation de crise sanitaire et économique.

- En 2020, l'État a aidé au financement de :
- l'extension et la réfection de la demi-pension au collège du Puy d'Issolud à **VAYRAC** (707 200 € au titre de France relance) ;
 - l'aménagement du futur siège de la communauté de communes du **GRAND FIGEAC** (500 000 € au titre de France Relance, et 500 000 € au titre de la DETR) ;
 - la mise au norme et rénovation de l'EHPAD « les résidences du Quercy-Blanc » de **MONTCUQ** (442 400 € au titre de France Relance) ;
 - la réhabilitation de la piscine intercommunale de **GOURDON** (638 027 € de DSIL).



Le préfet du Lot et la sous-préfète de Figeac ont dévoilé un panneau France Relance pour le projet du syndicat d'eau de Faycelles-Frontenac.



1^{er} degré

12 303 élèves

194 écoles

2nd degré

12 097 élèves
34 établissements

PARTICIPER À LA RÉUSSITE

Différents dispositifs participent à la réussite de tous les élèves.

LA MAÎTRISE DES FONDAMENTAUX

Dispositif « devoirs faits », évaluation de rentrée..., 113 stages de réussite entièrement gratuits ont été proposés pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne, pour les élèves volontaires.

LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'atelier relais départemental a accueilli et suivi 90 collégiens en risque de marginalisation scolaire. Le lycée « Nouvelle chance » de Figeac a accueilli six élèves décrocheurs pour la préparation des épreuves du bac.

APPRENTISSAGE

156 jeunes se sont inscrits en apprentissage dans les lycées professionnels du département, en CAP, bacs professionnels et BTS.

ALLOPHONIE

49 élèves allophones nouvellement arrivés en France ont été accueillis dans le 1^{er} degré et bénéficient d'un enseignement de français/langue étrangère. 60 jeunes se sont inscrits dans une des cinq unités pédagogiques pour élèves allophones qu'offre le département.

97 %

Taux de réussite
bac général

97 %

Taux de réussite
bac technologique

ACCOMPAGNER LES JEUNES

ACCOMPAGNEMENT EN SITUATION DE HANDICAP

Deux nouvelles unités localisées pour l'**INCLUSION SCOLAIRE** (ULIS) ont été créées, ce qui porte à 24 le nombre d'ULIS dans le département. Un professeur-ressources départemental pour les troubles du spectre de l'**AUTISME** (TSA) a été recruté. 75 % des établissements du Lot sont structurés en 15 pôles **INCLUSIFS** d'accompagnement localisés (PIAL).



Le préfet du Lot s'est rendu à l'école Teyssyre, le 12 mai 2020, à l'occasion de la reprise des classes.

DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Une classe **DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ GLOBALE** a été ouverte au collège de Luzech, en lien avec le délégué militaire départemental. Celui-ci a également réalisé des **ATELIERS « CITOYENNETÉ »** au profit de 500 élèves de classes primaires dans dix écoles du département.

91 %

Taux de réussite
bac professionnel

90 %

Taux de réussite
diplôme du brevet

ÉDUIQUER À LA CULTURE

DES RESSOURCES RICHES

Un nouveau projet éducatif départemental, en collaboration avec le Conseil départemental, a vu le jour et a permis aux collègues de bénéficier de ressources riches et de qualité pour développer des parcours éducatifs en matière d'**ARTS ET DE CULTURE, DE SANTÉ ET DE CITOYENNETÉ**. Ainsi, l'éducation artistique et culturelle (EAC) bénéficie de manière progressive d'un outil numérique, l'application nationale « ADAGE3 » qui favorise le pilotage afin d'atteindre les 100 % d'EAC.

CULTURE OCCITANE

Le développement de l'enseignement, de la connaissance de la langue et de la culture occitane se poursuit dans le 1^{er} degré avec le recrutement de **DEUX ENSEIGNANTS OCCITAN** supplémentaires permettant un accompagnement renforcé des élèves, tout comme la nomination d'un chargé de mission occitan dans le second degré.

ORIENTER

Pour accompagner les élèves vers les études supérieures, le projet Acorda permet d'identifier les **DISPOSITIFS EXISTANTS D'ORIENTATION** et de les intégrer dans une démarche progressive et co-construite. Des immersions croisées ont été mises en place avec l'UT2 Jean Jaurès et l'UT3 Paul Sabatier pour 11 établissements lotois.

L'EMPLOI DANS LE LOT

7,7 %

taux de chômage lotois au 4^e trimestre

14 840

demandeurs d'emploi

53 149

salariés

INSERTION

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'État a mis en place deux dispositifs d'aides pour préserver les objectifs de développement de l'**INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**. Pôle emploi a conventionné la totalité des 15 structures du département à hauteur de 426 213 € pour couvrir les pertes d'exploitation et les surcoûts liés à la crise et aider à l'investissement, au développement et au conseil.

De plus, toutes les structures de l'IAE ont pu bénéficier de l'**ACTIVITÉ PARTIELLE** à hauteur de 324 878 €.

Indépendamment de la crise sanitaire, l'État, principal financeur de l'IAE, a affecté aux 15 structures un **BUDGET** de 1 528 738 € qui a permis de financer 134 salariés.

SAISONNIERS

Afin d'accompagner les saisonniers, un travail partenarial, regroupant à la fois les services publics et les entreprises, a permis la création d'une **MAISON DE L'EMPLOI DES SAISONNIERS** et des emplois partagés, dématérialisée sur le territoire nord du Lot (communautés de communes de CauValDor et Quercy Bouriane).

#TOUS MOBILISÉS

Quatre actions sont organisées chaque mois dans chaque agence **PÔLE EMPLOI**, permettant la rencontre collective de demandeurs d'emploi et d'entreprises concernées par des difficultés de recrutement.

PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Dans le Lot, une Entreprise Adaptée emploie 42 salariés, tous en **SITUATION DE HANDICAP**. Elle bénéficie d'aides de l'État à hauteur de 590 201 €.

L'État est également venu en soutien aux pertes d'exploitations et **COMPENSATION** des surcoûts de fonctionnement en période de confinement. L'entreprise adaptée a bénéficié de l'activité partielle à hauteur de 37 314 €.



Le premier emploi franc du Lot a été signé le 7 février, en présence de Nicolas Regny, secrétaire général.

UN JEUNE UNE SOLUTION

Le plan « **1 JEUNE, 1 SOLUTION** », porté par les services emploi de l'État, soutient et développe l'emploi des jeunes, durement touchés par la crise sanitaire.

463 contrats **APPRENTISSAGE** ont été enregistrés dans le cadre de l'aide exceptionnelle alternance, de 5 000 à 8 000 €. 22 contrats de **PROFESSIONNALISATION** ont été signés. Dans le cadre de l'**AIDE À L'EMBAUCHE DES JEUNES (AEJ)** de 4 000 € sur un an pour l'emploi d'un jeune, 447 contrats ont été accompagnés.

ACCOMPAGNER LES JEUNES

2 490 jeunes ont été reçus par les services de la **MISSION LOCALE**, qui a enregistré 620 entrées en **PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)**. 829 accompagnements PACEA étaient en cours, à la fin de l'année 2020. Par ailleurs, 380 jeunes ont débuté un parcours de **GARANTIE JEUNES**.

Les services de l'État observent une augmentation de 4 % du nombre de jeunes dans les CFA. 996 **CONTRATS D'APPRENTISSAGE** ont été signés, dont 10 dans le secteur public.

L'État a financé 187 **CONTRATS AIDÉS** : 131 **PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)**, dont 39 % en situation de handicap, 45 PEC pour les jeunes de moins de 26 ans, 11 **CONTRATS INITIATIVE EMPLOI** Jeunes dans le secteur marchand et six **EMPLOIS FRANCS**.

Pôle emploi a enregistré l'entrée en **FORMATION** de 1 591 personnes.

MESURES ÉCONOMIQUES

La forte mobilisation de l'État a permis de soutenir les entreprises par la mise en œuvre de dispositifs de soutien, pour **280 MILLIONS D'EUROS**.

ACTIVITÉ PARTIELLE

3 732 000 heures de travail ont été indemnisées, bénéficiant ainsi à 3 162 établissements, pour un montant total de 36,8 millions d'euros. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration ont été les plus consommateurs, avec 37 % des heures indemnisées, puis viennent les secteurs de l'industrie du commerce.

FONDS DE SOLIDARITÉ

5 812 entreprises ont bénéficié de 30 millions d'euros. Les secteurs du tourisme, du commerce et des autres services ont été les plus représentés.

PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT

1 762 entreprises, dont 88 % de TPE, ont contracté un prêt garanti par l'État, pour un montant de 214 millions d'euros. Le taux de refus des demandes est de 2,8 %.



AIDE AU CHÔMAGE PARTIEL

Afin de permettre aux entreprises de maintenir les compétences de leurs salariés, des accords d'**ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE** avec l'État peuvent être mis en place lors d'une activité réduite de 50 % sur une période pouvant aller jusqu'à 24 mois. Outre des taux avantageux de prise en charge des salariés lors des périodes d'activité réduite, l'entreprise bénéficie de la possibilité de proposer des plans de formation aux salariés. 20 accords d'APLD ont été signés dans le département.

FRANCE RELANCE



Le 3 septembre 2020, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un dispositif doté de **100 MILLIARDS D'EUROS** visant à relancer l'économie française, dans une situation de crise sanitaire et économique. En décembre 2020, le comité de pilotage « suivi du Plan de relance » a été mis en place avec l'ensemble des partenaires économiques du département ainsi que les élus du territoire pour diffuser les appels à projets. En 2020, France relance a investi dans le Lot à hauteur de 16 millions d'euros.

5,1 MILLIONS D'EUROS



Le 14 décembre, le préfet du Lot s'est rendu à l'entreprise WhyLot, lauréate France Relance, qui bénéficie de 5,1 millions d'euros de l'État.

France Relance soutient aussi le développement des **ENTREPRISES**.

Premier lauréat dans le secteur industriel, **WhyLot** est spécialisé dans le développement de la commercialisation de moteurs électriques innovants.

L'entreprise a répondu à l'appel à projets de soutien à la modernisation de la **FILIÈRE AUTOMOBILE**. Elle porte le développement d'une nouvelle ligne de production moyenne série de moteurs électriques à flux axial. France Relance et l'État financent **5,1 MILLIONS D'EUROS** du projet.

Ce premier lauréat ouvre le chemin à d'autres entreprises du secteur industriel. Dès janvier 2021, **G. PIVAUDRAN**, **SOBEN** et **RATIER FIGEAC** ont obtenu des financements dans le cadre du plan de relance, au titre de la modernisation de la filière **AÉRONAUTIQUE**, ou dans le cadre de **TERRITOIRES D'INDUSTRIES**. Depuis la mise en œuvre du plan de relance, l'État a investi 87 millions d'euros dans le Lot.



Les services de l'État se sont engagés dès le début de l'année 2021 pour déployer la **VACCINATION** auprès de toute la population lotoise, notamment afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et protéger les personnes les plus fragiles.



Pleinement mobilisés pour accompagner tous ceux qui pourraient bénéficier de **FRANCE RELANCE**, l'État dans le Lot contribue à la relance de l'économie, par la compétitivité, la cohésion et la transition énergétique.



Reporté en raison de la crise sanitaire, le séjour de cohésion de deux semaines, du **SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**, réunissant les jeunes de plusieurs départements a été organisé en juin 2021 par les services de l'Éducation nationale et la délégation militaire départementale.



Les forces de sécurité intérieure continuent de se mobiliser afin de renforcer la lutte contre les **VIOLENCES INTRAFAMILIALES** en maintenant le haut niveau de qualité d'accueil des victimes.



Les services de la préfecture et des sous-préfectures ont été engagés, en juin 2021, pour mener à bien les **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES**, sur fond de crise sanitaire.



Dans le cadre d'Action publique 2022, la **RÉFORME ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT** réorganise les services de la DDCSPP, de la Direccte, de la DS-DEN et crée un secrétariat général commun au premier trimestre 2021.



©9comeback/Shutterstock

Les services de l'État s'engagent auprès des collectivités du département pour apporter conseils, expertises et financements aux projets de **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**, enjeu majeur de 2021.



Avec 15 labellisations en avril 2021, le Lot doit se doter de 23 structures **FRANCE SERVICES** pour le 1^{er} janvier 2022, date à laquelle les financements de l'État ne seront plus attribués aux maisons de service au public qui n'auront pas été labellisées.



**PRÉFET
DU LOT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction des services du cabinet
Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Préfecture du Lot
Place Jean-Jacques Chapou - 46000 Cahors

Septembre 2021